

## Vaccination polio :

### Droit de réponse au député Franco Seminara et au Sénateur Richard Miller suite au jugement rendu par le tribunal de Tournai.

Si je peux comprendre l'émotion de ces représentants du peuple, due à leur vécu personnel de la maladie, je voudrais cependant me permettre de leur rappeler ou de leur apprendre un certain nombre de faits scientifiques éclairants.

A ce stade, après ce jugement qu'ils n'ont vraisemblablement pas lu, il serait bon de se poser la question de savoir si, ces élus disposent vraiment de *toute* l'information concernant la polio ? Permettez-moi d'en douter.

Tout d'abord, concernant la fréquence **réelle** des complications d'une infection naturelle par le virus polio, je m'étonne des chiffres avancés par Mme Onkelinx, exprimés en ces termes :

« **Une infection sur deux** se solde par une paralysie irréversible des jambes, en général. » [1]

La littérature médicale [2] semble, elle, faire état de chiffres bien différents à savoir qu'environ **95% des personnes infectées ne manifesteront aucun symptôme**, même en période épidémique. Les 5 % restants pourront manifester de légers symptômes comme une gorge douloureuse, une raideur de la nuque, des maux de tête ou de la fièvre, symptômes qui peuvent être confondus avec ceux d'une grippe ou d'une angine. On estime que **la paralysie musculaire n'atteint qu'un cas sur 200 personnes infectées.**

Ensuite, il est nécessaire de s'intéresser aux *facteurs scientifiquement reconnus* comme favorisant et déclenchant des épidémies de polio et surtout, des cas cliniquement détectables et leur cortège de séquelles.

Comme expliqué ci-dessus, la vaste majorité des infections par le virus de la polio passent inaperçues. La médecine, en voulant bien faire a, hélas, pour un nombre non négligeable de personnes, provoqué des cas de poliomyélite paralytique ou même des décès, chez des gens qui auraient pu tout aussi bien faire une forme parfaitement asymptomatique et sans aucune séquelle. Comment, par quel biais ?

Diverses études scientifiques [3] démontrent que l'ablation des amygdales, très fréquente dans les années 50-60, a favorisé les cas de polio chez les opérés et la gravité de la maladie chez ceux-ci. Ces études démontrent aussi que diverses injections comme par exemple des vaccins contre la coqueluche ou la diphtérie, favorisent le déclenchement de polios paralytiques au niveau du membre piqué, chez des gens qui étaient en période d'incubation silencieuse.

Le Pr A. Lwoff, Prix Nobel de Médecine 1966, a, quant à lui, confirmé qu'à 39 °C, la prolifération du poliovirus cesse quasiment instantanément.[4]

Quand on sait qu'une infection par le poliovirus peut prendre l'allure d'une angine, combien de personnes, en période d'incubation, se sont-elles vues prescrire à tort des médicaments pour faire baisser la fièvre ? Combien en ont payé le prix, sous forme de poliomyélite *avec séquelles* ?

A propos de la vaccination cette fois, certains faits sont à rappeler.

#### **Certains vaccinés ont tout de même attrapé la maladie.**

Ainsi, l'Encyclopedia Universalis de 1988[5] rapporte une hausse des cas de polio de 300% dans les pays du Tiers-Monde suite à des campagnes vaccinales entamées en 1966, sous l'égide de l'OMS. En Albanie, un pays qui était jusque là exempt de polio, il y a eu des flambées épidémiques suite aux campagnes de masse, préconisées par l'OMS.[6]

En sachant cela, nos élus, ne devraient –ils pas se poser la question de savoir si les deniers publics belges qui payent les campagnes de sensibilisation à la vaccination au Congo, sont utilisés à bon escient ?

Et en ce qui concerne la vaccination injectable actuelle : elle n'est pas sans risque non plus comme le rappelait le Dr Snaeken, de l'Institut de Santé publique, lors de l'émission Controverse du 25 février 96 sur RTL.[7] En effet, la littérature médicale internationale[8] fait état de risques graves liés à cette vaccination injectable dont plusieurs peuvent induire des paralysies irréversibles et des décès, ce dont aucun patient n'est dûment informé, au préalable, conformément à l'obligation de consentement libre et éclairé.

Et que dire aussi de la terrible contamination des vaccins polio (tant oraux qu'injectables) par le virus simien SV40, notoirement cancérigène. Entre 1955 et 1963, **des millions de personnes de par le monde ont été infectées**, par le biais de ces vaccins fabriqués à partir de cellules de reins de singe. Or, ce virus qui peut se transmettre par voie sexuelle et de la mère (vaccinée) à l'enfant est impliqué dans de nombreux cancers : cancers du système nerveux, leucémies, cancers osseux, mésothéliomes [9] etc dont nous payons encore certainement le prix aujourd'hui.

**Quelle reconnaissance ont donc eu toutes ces malheureuses victimes, dont la plupart s'ignorent ?  
Qui donc, s'est enquis de leur sort et les a indemnisées ?**

Mr Seminara et Mr Miller ignorent-ils, comme la plupart des gens, que le Québec a mis sur pied, depuis 1985 déjà, un programme d'indemnisation des victimes de vaccins [10], *que ceux-ci soient obligatoires ou non*, et que ce programme couvre toute une palette de dépenses allant des frais de remplacement de revenus, aux frais de rééducation en passant par les frais de décès, y compris les frais funéraires ?

En Belgique, seul le député PS, Ernest Glinne s'était ému de cette situation et avait déposé une proposition de loi en 1979, au moins pour les victimes de vaccinations obligatoires. Proposition restée bien sûr lettre morte depuis...

Est-ce que tous les autres pays avoisinants n'imposant pas de vaccination anti-polio sont donc à ce point « irresponsables » ?? Connaissent-ils, pour autant, plus de cas de polio ?

Marie-Rose Cavalier,  
Co-fondatrice d'Initiative Citoyenne,  
Ex-députée wallonne

## Références

[1]<http://www.agorati.be/posts/banaliser-le-vaccin-de-la-polio-c-est-encourager-sa-propagation.nl.12.2.71435.html>

- [2] - Physician's Desk Reference (PDR); 55<sup>th</sup> edition. Montvale, NJ: Medical Economics, 2001:778.  
- Burnet, M., & al. *The Natural History of Infectious Disease* New York, NY: Cambridge University Press, 1972:16.  
- Neustaedter R. *The Vaccine Guide*. Berkeley, California: North Atlantic Books, 1996:107-8  
- Baby Center. The Polio Vaccine (0-12 months). [http://www.babycenter.com/0\\_the-polio-vaccine\\_1566.bc](http://www.babycenter.com/0_the-polio-vaccine_1566.bc)

[3] Ravenholt R.T, Seattle M.P.H, « Poliomyelitic paralysis and tonsillectomy reconsidered. », Amer. J. dis. Child., May 1962, 103: 658-668

Anderson G.W, Anderson G., Skaar A.E and Sandler F., "The risk of poliomyelitis after tonsillectomy.", Ann. Otol. Rhinol. Laryngol., 1950, 59: 602-613.

Deivanayagam, N. et al, "Intramuscular injection as a provoking factor for paralysis in acute poliomyelitis.", Indian. Pediatrics, t.30, p335-339; 1993.

Wyatt, H.V, "Unnecessary injections and poliomyelitis in Pakistan.", Tropical Doctor, t.26 [4], p.179-180;1996.

Strebel, P.M & al, "Intramuscular injections within 30 days of immunization with oral polio vaccine. A risk factor for vaccine-associated paralytic poliomyelitis.", New England Journal of Medicine, t. 332, p500-506; 1995.

Mc Closkey, B.P, "The relation of Prophylactic inoculations to the onset of poliomyelitis.", The Lancet, t.1, p.659-663; 1950.

"Poliomyelitis and prophylactic inoculation against diphtheria, whooping-cough and smallpox. Report of the Medical Research Council Committee on inoculation procedures and neurological lesions.", The Lancet, t.2, p.1223-1231, 1956.

Wyatt, H.V, « Poliomyelitis worldwide », British Medical Journal, t.281 [6240],p 616; 1980

Sutter, R.W, & al, "Attributable risk of DTP (Diphtheria and Tetanus toxoids and Pertussis vaccine) injection in provoking paralytic poliomyelitis during a large outbreak in Oman.", The Journal of Infectious Diseases, t.165, p 444-449; 1992

[4] Lwoff A. et Lwoff M., « Remarques méthodologiques à propos de la thermosensibilité du développement viral. », Ann. Institut Pasteur, 1961, 101, 3 :313-317.

[5] Encyclopedia Universalis de 1988, Corpus 14, p 903, 2° colonne (écrit sous la plume de Pierre Lépine)

[6] « Flambée de poliomyélite en Albanie », Relevé épidémiologique hebdomadaire, n°39, p 293-295, 1996

[7] [http://www.youtube.com/watch?v=oK35rrGmowk&feature=player\\_embedded#at=476](http://www.youtube.com/watch?v=oK35rrGmowk&feature=player_embedded#at=476) (cfr temps : 7'46'')

**[8] Complications neuro-allergiques des vaccins polio dont le vaccin polio injectable :**

Radiculite (Kaufmann, Janeway)  
Méningite foudroyante, encéphalite secondaire (Tornay)  
Cas mortel de paralysie de Landry (Liebe, Wockel)  
Trois cas mortels (Backer)  
Encéphalite mortelle (Haymacker, Zischinski)  
Epilepsie provoquée (Montanari)  
Crises épileptiques après vaccin Salk (Farkas)  
Paralysie faciale, paralysie de la jambe (Farkas)  
Leuco-encéphalite sclérosante subaiguë (Baguley, Glasgow)  
Dermatite généralisée, recrudescence de crises d'asthme  
Choc anaphylactique mortel (Snow, Lewis)  
Dermatomyosite (Ehregut)  
Lymphoadénopathie (Lazza et coll.)  
Myélites et encéphalites (Langmuir, Nathanson)  
Paralysie mortelle de Landry (Uehlinger)

[9] Fraumeni J.F. et al, "An evaluation of the carcinogenicity of simian virus 40 in man.", JAMA, 1963, 185, 9: 713-718

Koprowski H. et al, "Transformation of cultures of human tissue infected with simian virus SV40.", J.Cellular.

Comp.Physiol., 1962, 59:281-292.

Heinonen O.P, et al, "Immunization during pregnancy against poliomyelitis and influenza in relation to childhood malignancy.", Internat. J. Epidem., 1973, 2, 3: 229-235.

Bergsabel D., et al., "DNA sequences similar to those of Simian Virus 40 in ependymomas and choroids plexus tumors of childhood.", NEJM, 9 April 1992, 326,15:988-993.

Innis M.D, "Immunisation and childhood leukaemia.", Lancet, 13 March 1965: 605-606. Lancet, 17 April 1965:867

Sheuer-Karpin R., "Immunisation and childhood leukaemia.", Lancet, 5 June 1965: 1224.

[10] <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?indemnisation>